

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/06/2006 - Convocation du 21/06/2006
Compte rendu affiché le : 07/07/2006
Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Isabelle DESVIGNES

Ref : CC

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| En exercice | 29 |
| Présents | 20 |
| Votants | 24 |

Présents : M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; Mme WYMAN; M. MEYER; Mme MARMONIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; Mme ZUILL; M. FORGET; M. FERNANDES; M. MACHURAT; Mlle MILLET

Absents représentés : M. POINT (pouvoir à M. CHATUT); Mlle VEYRIER (pouvoir à Mme WYMAN); M. CHRETIN (pouvoir à M. FAURE); Mme BROSSARD (pouvoir à Mme GUERIN)

Absents excusés : M. GOSSET; Mme BERRA; M. BELLOT; Mme LABASOR; M. BOUREZG

Objet : Jardins partagés

Le Schéma Directeur Lyon 2010 du Grand Lyon promeut une politique du cadre de vie et de mise en valeur des espaces naturels et des paysages. Il propose de conserver et de mettre en valeur les espaces naturels au sein des différents quartiers de l'agglomération, notamment pour :

- ✚ améliorer la perception et la structuration de l'espace urbain,
- ✚ mettre en valeur les caractéristiques paysagères et les spécificités locales des modes d'urbanisation,
- ✚ développer la mise à disposition de ces espaces auprès des habitants afin de stimuler leur bien être à travers une offre en espace de loisirs et de détente de proximité et facile d'accès.

Dans cette optique, les jardins partagés constituent un outil d'aménagement de l'espace urbain naturel à part entière. Ils structurent et diversifient la trame verte de l'agglomération. Afin de répondre à ces orientations, la Communauté Urbaine de Lyon, dans le cadre de sa charte d'écologie urbaine votée le 8 septembre 1997, développe un programme de soutien pour la création ou la réhabilitation de jardins auprès de porteurs de projets (communes ou associations).

Enfin, le diagnostic partagé de la convention de Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) 2004-2006 cosignée par le Grand Lyon et la Région Rhône-Alpes, a fait apparaître des difficultés de fonctionnement sur le quartier de la Source et des difficultés de gestion propre au square "Bony-Aventurière". Les jardins partagés peuvent être un outil permettant de répondre aux différents enjeux liés à la réappropriation de l'espace public par les habitants du quartier. Ce type d'action s'inscrit comme un prolongement des projets de requalification des espaces extérieurs des résidences du quartier.

Il est donc proposé de mettre en œuvre concrètement ce projet élaboré en concertation. La commune de Neuville assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération évaluée à 45 500 € TTC.

En outre, le conseil municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la Région Rhône-Alpes et du Grand Lyon à hauteur respectivement de 30 500 € et de 10 000 € sur cette opération d'investissement et à autoriser Monsieur le Maire à effectuer toute démarche et à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le schéma directeur Lyon 2010,
- **DECIDE de la réalisation d'un espace "Jardin partagé" dans le quartier de l'Aventurière et approuve le plan de financement proposé,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire,**
- **SOLLICITE la Région Rhône-Alpes et la Communauté Urbaine de Lyon pour l'obtention d'une subvention respectivement de :**
 - ✚ Région Rhône-Alpes : 30 500 €
 - ✚ Communauté Urbaine de Lyon : 10 000 €
- **PRECISE que cette opération est prévue au budget communal tant en recettes qu'en dépenses,**
- **NOTE que la participation directe de la commune s'élève à 5 000 €.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 29 juin 2006
Le Maire,
Paul LAFFLY.

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 05/07/2006
Publication ou affichage du 05/07/2006
Paul LAFFLY,
Maire.

